

SESSAM

Schéma d'accessibilité et de mobilité
du Sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse



WALCOURT

Cette fiche communale a pour objectif de permettre aux autorités et aux techniciens de mieux cerner les recommandations de l'étude SESSAM par rapport au contexte spécifique de leur commune. Chaque volet de l'étude y est repris de manière très synthétique.

Les rapports complets peuvent être téléchargés sur le site du projet :

<http://sessam.plateforme-esem.be/>





DEVELOPPEMENT TERRITORIAL

Densifier l'habitat et optimiser les réserves foncières disponibles

Walcourt dispose de réserves foncières à proximité directe de la gare et du centre urbain (environ 25ha) qui permettrait de répondre en partie à la demande en nouveaux logements sur la commune (+2578 habitants d'ici 2030). On peut noter comme réserve foncière présentant le plus fort potentiel :

- Une zone de 0,6 ha au sud de la gare entre les voies et la rue du Jardinnet qui offre un accès direct au pôle multimodal ;
- Un potentiel de densification en logements dans le triangle formé par la route des Barrages, la rue de la Montagne et les voies ferrées, permettant un accès direct à la gare via les modes doux de déplacement
- Une réserve foncière disponible entre la rue de la Station et la rue des Bergères

L'utilisation de ces réserves permettrait de valoriser le quartier de la gare et d'axer le développement territorial autour des systèmes de transport existant. De même une densification de l'habitat de l'ordre de 60 à 30 log/ha (maisons 2 façades et appartements) limiterait l'éparpillement urbain et réduirait la dépendance à l'usage de la voiture en favorisant le report modal vers le transport public.

Voir carte en annexe.

Promouvoir des lieux d'emplois offrant une accessibilité multimodale

Afin d'optimiser l'accessibilité des entreprises aux axes de communication et de favoriser le transfert modal dans les déplacements vers les lieux d'emplois, il est important de développer les zones d'activités sur les réserves foncières existantes à proximité de la gare de Walcourt.

A cet usage, la zone au nord de la gare de Walcourt entre les voies ferrées et la rue des Barrages, présente un fort potentiel (+1,7ha) pour accueillir des entreprises, services ou équipements à forte densité d'emplois. Ces mêmes activités pouvant être compatible avec une densification de l'habitat dans le même périmètre.

L'implantation d'activités dans ces réserves participerait :

- à renforcer le pôle multimodal autour des gares chemin de fer et routières et cette même offre en transport public limiterait les nuisances éventuelles liées aux déplacements
- à l'attractivité du quartier de gare en favorisant la mixité des fonctions

Voir carte en annexe.

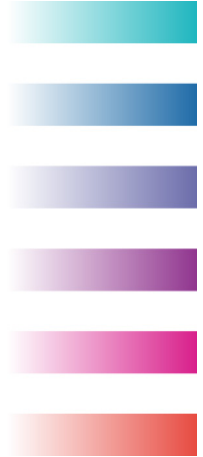
Faciliter le télétravail et développer des télécentres

Dans le cadre de la rénovation du quartier de gare de Walcourt, l'implantation d'un télécentre offrant une accessibilité multimodale permettrait d'éviter certains déplacements vers les lieux de travail.

Le travail à distance, possible aujourd'hui grâce à l'utilisation d'ordinateur portable, téléphone et connexion internet, doit être

encouragé car il permet d'agir sur les trois piliers du développement durable :

- Social : diminuer les temps perdus en déplacement, le stress et l'absentéisme ;
- Economique : limiter les dépenses des employés en déplacement et optimiser les surfaces de bureaux des entreprises ;
- Ecologique : réduire la consommation énergétique liée aux déplacements et aux bureaux





TRANSPORT ROUTIER

Tenir compte des projets sur la N5-E420

Outre le fait qu'elle traverse le territoire de la commune, la N5-E420 joue un rôle très important pour les déplacements vers Charleroi et vers le sud depuis Walcourt. Les questions restent nombreuses quant à l'avenir de cet axe et il est probable que celles-ci continueront à occuper le débat public durant les prochaines années. Face à ces incertitudes, la présente étude propose des mesures qui rende le territoire d'étude le plus indépendant possible de l'évolution du dossier de la sortie sud de Charleroi et de la congestion routière du tronçon Somzée – Charleroi aux heures de pointe (amélioration du réseau de transport public, mise en place de parkings de délestage aux abords des nœuds de transport en commun et de parkings de covoiturage, politique d'aménagement du territoire qui renforce les centralités, etc.).

A un niveau plus local, le projet des autorités régionales de transformer le tronçon Frasnes-lez-Couvin – Somzée de la N5-E420 en autoroute doit s'accompagner d'une réflexion pour maintenir un nombre suffisant de traversées (désormais dénivellées) et préserver des connexions entre les zones que traverse la voirie (convois agricoles, trafic local, etc.).

Un autre enjeu important est la pression immobilière accrue que va générer tout projet d'amélioration de la N5-E420 entre Charleroi et Philippeville.

Réaménager les traversées d'agglomération et certains carrefours

Le carrefour de Somzée sur la N5-E420 est indéniablement un point clé pour la commune de Walcourt. Les autorités régionales compétentes (Sofico et SPW) n'ont cependant pas encore dévoilés d'intention quant à l'aménagement de ce carrefour, qu'on imagine mal maintenir sous sa forme actuelle dès le moment où, au sud, l'actuelle N5-E420 sera définitivement transformée en autoroute.

Supprimer les passages à niveau les plus problématiques

A Walcourt, le passage à niveau de la rue de la Station est problématique (temps d'attente parfois importants, notamment pour les usagers se rendant à la gare). La réalisation d'un ouvrage d'art est coûteuse et difficile étant donné le contexte bâti. Nous recommandons donc l'aménagement d'une traversée de la voie ferrée (couloir sous-voie) à hauteur de la gare et un cheminement « modes actifs » depuis la rue de la station vers la gare (via le nouveau couloir sous-voie). De cette façon, on pourra rendre pour les piétons l'accès à la gare indépendant de la fermeture éventuelle du passage à niveau. Cela permettrait également, à plus long terme, d'envisager un accès à la gare par la route des Barrages.

Valoriser et créer des parkings pour le covoiturage

Des réflexions doivent être menées pour la création d'un ou plusieurs parkings de covoiturage au Nord de Walcourt pour les flux à destination de Charleroi. Un partenariat public-privé pourrait être mené avec le Carrefour Market situé Route des Barrages. Certains parkings publics ou privés à proximité de la N5-E420 pourraient également être utilisés comme zones de stationnement pour du covoiturage.

Mener des projets pilotes d'autopartage et faire connaître l'autopartage entre particuliers

La commune peut réfléchir à la mise en place d'un projet d'autopartage à destination des employés de la commune, en particulier lors du renouvellement de certains véhicules de service. Le système pourrait être également ouvert aux habitants.

La promotion de l'autopartage entre particuliers (www.autopia.be) peut faire l'objet de séances d'information et d'articles dans les médias communaux (site Web, journal communal, etc.).





TRANSPORT PUBLIC

Accompagner la hiérarchisation du transport public

Notre proposition prévoit l'application du principe des nœuds de correspondance sur l'axe ferroviaire Charleroi – Couvin et à Charleroi-sud. Cela se traduirait par des correspondances performantes, à Walcourt vers différentes lignes de bus locales, ainsi qu'à Couvin d'une part et Philippeville d'autre part. A Charleroi-sud, des correspondances attractives seraient également planifiées vers notamment Bruxelles, Mons et Namur. Les horaires de trains seraient parfaitement cadencés, et la fréquence assurée à la demi-heure.

A partir de la gare de Walcourt, de nouvelles lignes locales de bus seraient créées vers Beaumont, Cerfontaine, Somzée et Florennes.

Walcourt deviendrait ainsi un réel nœud de correspondance pour toute la zone, avec notamment le regroupement, autour de la gare, des lignes de trains, bus (régulières et à la demande) ainsi que d'autres services de mobilité.

A partir de Somzée, nous proposons la création d'un « Bus à Haut Niveau de Service » (BHNS) vers la gare de Charleroi-sud, à l'image des réalisations récentes en France (dans les agglomérations de Nantes, St-Nazaire, Metz, etc.).

Combinées avec d'autres mesures (information, aménagement des arrêts, mise en place d'un service de transport à la demande, etc.), ces propositions permettront une nette amélioration de l'attractivité du transport public.

Améliorer les performances du réseau de bus

A Walcourt, le principal enjeu consiste à faciliter l'accès à la gare pour les lignes de bus. La création d'une boucle de circulation dans le quartier est l'une des mesures actuellement à l'étude pour rencontrer cet objectif.

Transformer les gares en pôles d'échanges

Etant le rôle majeur que la gare de Walcourt est appelée à jouer dans le futur réseau, celle-ci doit faire l'objet d'un réaménagement ambitieux répondant aux besoins des différents modes de transport. Un tel projet est en cours d'étude auprès des autorités compétentes (Groupe SNCB, SRWT, Commune).

Développer le transport à la demande à l'échelle du territoire

La commune aurait un intérêt à s'associer aux autres communes de la zone SESSAM et aux opérateurs de transport (TEC, sociétés de taxis, etc.) pour le développement d'un service de transport à la demande à l'échelle supracommunale, ceci afin de mutualiser les moyens financiers et humains et permettre des déplacements intercommunaux depuis/vers des zones moins bien desservies en transport public ou à des heures où l'offre est plus faible.

Ce partenariat pourrait être mis en œuvre par l'ASBL MobilE-SEM.

PIETONS ET CYCLISTES

Assurer un meilleur partage de l'espace public

Lors de la rénovation des voiries, les autorités communales doivent veiller à un rééquilibrage de l'espace public en faveur des modes actifs (piétons et cyclistes) et une meilleure prise en compte des personnes à mobilité réduite. L'accent doit être mis prioritairement sur les rues du centre de l'entité et sur les liaisons vers les pôles principaux (administration communale, écoles, commerces, etc.) et vers les arrêts principaux de transport public.

Faire de l'accessibilité universelle une priorité absolue

Lors de tout projet d'aménagement de l'espace public, une priorité absolue doit être donnée à l'accueil des personnes à mobilité réduite au travers d'aménagement qui pourront servir à améliorer le confort de circulation de l'ensemble de la population.

Réduire les ruptures provoquées par les infrastructures de transport

La commune doit veiller à limiter les ruptures qui seront provoquées par la mise au gabarit autoroutier de la N5-E420 en permettant les traversées pour les piétons, les cyclistes et les convois agricoles.

Améliorer les infrastructures cyclables

La commune devrait privilégier la mise en œuvre des aménagements suivants :

- Liaison depuis la ZAE de Chastrès vers le centre et la gare
- Liaisons depuis Berzée, Thy-le-Château et Gourdinne vers le centre
- Valorisation du RAVeL

Voir carte en annexe.

Développer le stationnement pour les vélos

La commune devrait progressivement développer le stationnement vélo à proximité des différents équipements : écoles, commerces, services, arrêts de transport public. Une réflexion doit également être menée pour le développement de stationnement vélo sécurisé dans le cadre de la création d'un pôle multimodal à la gare (voir ci-avant).

Disposer de services pour les cyclistes

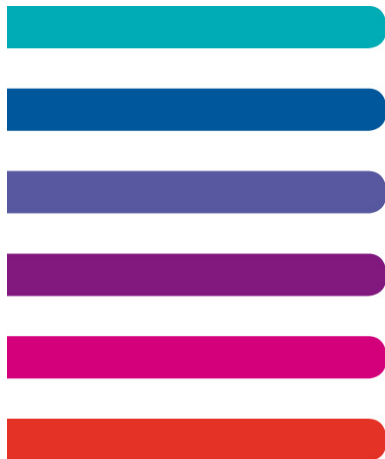
La commune doit encourager l'accueil d'un vélociste qui pourrait offrir des services pour les cyclistes :

- Entretien et réparation
- Location de vélos (courte et longue durée)
- Mise à disposition d'informations

Accompagner le développement d'une politique de cyclotourisme à l'échelle du territoire

Il s'agit pour la commune de collaborer avec les différents GAL de la zone SESSAM et les maisons du tourisme pour mettre en





place une véritable politique de cyclotourisme. Un projet de points nœuds est en cours d'élaboration par le GAL Entre-Sambre-et-Meuse et le GAL Botte du Hainaut.

TRANSPORT DE MARCHANDISES

Encourager le report modal pour la filière extractive

Walcourt n'est pas directement concernée par le charroi généré par les carrières, si ce n'est sur la N5-E420.

Des propositions ont été formulées dans l'étude pour encourager le report modal vers la voie d'eau (moyennant un préacheminement routier), et/ou le chemin de fer, via l'aménagement d'un Railport (plateforme commune de chargement).

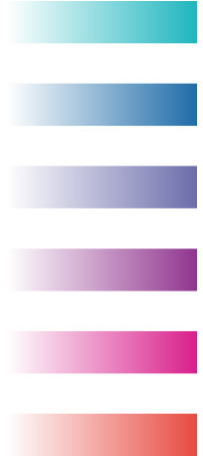
Susciter des synergies industrielles

A l'image de la démarche entreprise à la ZAE de Baileux, une réflexion pourrait être engagée autour des entreprises du zoning de Chastrès. Elle vise à développer les synergies entre différentes entreprises voisines, afin que, par exemple, une entreprise valorise les déchets d'une autre. Une autre piste est la mise en commun de services ou d'infrastructure au sein d'une zone bien délimitée (tel qu'un zoning). Cela permet des bénéfices économiques et environnementaux, et contribue également à «fixer» de l'activité économique sur le territoire. Enfin, l'optimisation des tournées des poids lourds doit permettre de réduire les transports à vide.

Sécuriser le trafic des poids lourds

Les itinéraires privilégiés pour le trafic lourd doivent être respectés, dont en particulier l'usage de la N5-E420.

Le renforcement des contrôles, et notamment la pesée des poids lourds, doit également être accentué. Installer, en particulier sur la N5-E420, un équipement de pesée dynamique (sans arrêt du véhicule) jouerait un rôle dissuasif important à cet égard.





COMMUNICATION ET GOUVERNANCE

Proposer une information multimodale de qualité

La commune doit développer l'information sur les différents modes de transport dans les différents médias communaux : site Web, journal communal, etc.

Organiser des événements sur la mobilité

La commune doit prévoir l'organisation d'évènements sur la mobilité pour le grand public ou pour des publics plus ciblés : écoles, personnes âgées, services communaux, etc.

Accompagner la mise en œuvre d'une centrale de mobilité à l'échelle du territoire

La commune a signé la charte de collaboration pour soutenir les activités de l'ASBL MobileSEM dont l'objectif est précisément la création d'une centrale de mobilité. La commune doit communiquer sur les services de MobileSEM.

Harmoniser les politiques de mobilité avec les régions voisines

La commune de Walcourt est particulièrement concernée par la mise au gabarit autoroutier de la N5-E420 et doit veiller à har-

moniser les développements le long de cet axe en collaboration avec les communes de Couvin, Philippeville et Gerpinnes.

Mettre en place des plans de mobilité dans les parcs d'activités et les écoles

La commune doit accompagner les écoles et les entreprises de la ZAE de Chastrès à se lancer dans la réalisation d'un plan de mobilité.

Améliorer la formation dans le domaine de la mobilité

La commune dispose déjà d'un conseiller en mobilité. D'autres membres du personnel communal pourraient être invités à la suivre la formation CeM donnée par le SPW afin d'améliorer les connaissances techniques au sein des services communaux.

Développer la participation citoyenne et l'émergence de projets locaux

La commune pourrait se lancer dans une démarche de participation citoyenne visant à développer des projets de réaménagement de l'espace public en concertation avec les habitants d'un quartier.

Participer à la mise en place d'une conférence des Bourgmestres

La commune doit accompagner la mise en place d'une conférence des Bourgmestres qui pourrait notamment traiter des questions de mobilité et d'accessibilité.